

2025-30 FINANCES/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 BUDGET GENERAL

République Française

**Pays de
Cruseilles**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 08 AVRIL 2025

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 25 mars 2025, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT *procuration*

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Agnès RICHARD

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia BRIFFAZ, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Jean PALLUD, Mme Chrystel BUFFARD, M. Bernard DESBIOLLES *procuration*

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS *procuration*, Mme Nathalie HENRY *procuration*

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET *procuration*

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 ; Absents : 3

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage : 28 AVR. 2025

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 BUDGET GENERAL

2025-30 FINANCES/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 BUDGET GENERAL

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET GENERAL

Vu l'exposé de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif 2025 du budget Général de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dont les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent comme suit :

Section	Sens	Chapitre	BP 2025
Fonctionnement	Dépense	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 700 000,00 €
		012 - CHARGES DE PERSONNEL	4 336 000,00 €
		014 - ATTENUATION DE PRODUITS	1 080 000,00 €
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 365 000,00 €
		66 - CHARGES FINANCIERES	215 000,00 €
		67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00 €
		68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 000,00 €
		023 - VIREMENT A LA SECT. D'INVESTIS	1 614 148,00 €
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	1 400 000,00 €
	TOTAL		16 717 148,00 €
	Recette	013 - ATTENUATION DE CHARGES	142 000,00 €
		70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	936 368,00 €
		73 - IMPOTS ET TAXES	4 075 000,00 €
		731 - FISCALITE LOCALE	6 816 080,00 €
		74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATION	4 325 000,00 €
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	367 700,00 €
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	55 000,00 €
TOTAL		16 717 148,00 €	
Investissement	Dépense	001 - Solde d'exécution N-1 (déficit)	635 695,02 €
		16 - Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00 €
		20 - Immobilisations incorporelles	110 000,00 €
		204 - Subventions d'équipement versées	838 582,00 €
		21 - Immobilisations corporelles	2 928 825,52 €
		23 - Immobilisations en cours	4 705 575,72 €
		45 - Comptabilité distincte rattachée	542 655,37 €
		040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	55 000,00 €
	TOTAL		11 316 333,63 €
	Recette	021 - Virement de la section de fonctionnement	1 614 148,00 €
		10 - Dotations Fonds divers et réserves	1 000 000,00 €
		1068 - Excédent de fonct. capitalisé	1 744 610,98 €
		13 - Subventions d' Investissement	2 969 157,00 €
		16 - Emprunts et dettes assimilées	1 900 000,00 €
		45 - Comptabilité distincte rattachée	688 417,65 €
040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections		1 400 000,00 €	
TOTAL		11 316 333,63 €	

Envoyé en préfecture le 28/04/2025

Reçu en préfecture le 28/04/2025

Publié le

28 AVR. 2025

S'LO

ID : 074-247400112-20250408-DEL_2025_30-BF

2025-30 FINANCES/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 BUDGET GENERAL

Monsieur le Président, précise que suite à l'adoption de la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024, le principe de fongibilité des crédits va donc s'appliquer à ce budget. Maintenant, il y a donc la possibilité de faire des virements de crédits dans la limite maximale de 7,5% des dépenses réelles de la section pour abonder les chapitres budgétaires insuffisamment dotés (hors chapitre 012 – charges de personnel).

Monsieur le Président invite le Conseil à se prononcer sur ledit budget.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ **VOTE** le budget qui lui est soumis

La Secrétaire de Séance
Sylvie MERMILLOD

Acte certifié exécutoire le :

28 AVR. 2025

Le Président
Xavier BRAND

